

Commune de 6960 MANHAY

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir (1) :

- qu'il est saisi
- ~~-que le Fonctionnaire délégué est saisi~~
- ~~-que le Gouvernement est saisi~~

d'une demande de (1) :

- ~~-permis d'urbanisation~~
- ~~-modification de permis d'urbanisation~~
- permis d'urbanisme
- ~~-permis d'urbanisme de constructions groupées~~
- ~~-certificat d'urbanisme n° 2~~

Le demandeur est : Monsieur Pierre NUTAL
demeurant à / ~~dont les bureaux se trouvent à~~ (1) : 6960 MANHAY, Chaussée Romaine, Chêne-Al'Pierre n° 18

Le terrain concerné est situé à MANHAY-HARRE, rue Teye Djaco, cadastré Section A n° 1520 F

Le projet consiste en la construction d'une habitation unifamiliale
et présente les caractéristiques suivantes (2) :

avec demande d'écarts aux prescriptions du permis d'urbanisation « SIMOEN » autorisé en date du 19 mai 2005 :

- Implantation de l'habitation et du garage en retrait du front de bâtisse obligatoire dans l'alignement du garage voisin de gauche ;
- Implantation du garage à 03,55 m. de la limite latérale gauche ;
- Implantation du bâtiment au niveau 106,00 afin d'éviter tout déblai ou remblai à l'exception de la façade arrière ;
- Déblai en façade arrière afin de créer un espace terrasse ;
- Toiture plate sur le volume garage ;
- Renforcement de la façade arrière vu son orientation permettant d'éviter la surchauffe ;
- Elevations réalisées en briques de ton gris-brun et panneaux fibro-ciment de ton gris foncé ;
- Horizontalité de certaines baies.

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables de 09.00 heures à 12.00 heures (3) à l'adresse suivante :
Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame B. LAMY – Téléphone : 086 / 45 03 18
– Mail : blamy@manhay.org dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Service Urbanisme - Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 18 novembre 2020 au 02 décembre 2020 au Collège communal.

-par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale – Service Urbanisme, Voie de la Libération n° 4 - 6960 MANHAY.

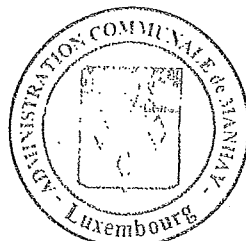
-(5) par courrier électronique, à l'adresse suivante : blamy@manhay.org.

A Manhay, le 13 novembre 2020.

La Directrice générale,



S. MOHY



Le Bourgmestre,



M. GENERET

(1) Biffer la ou les mention(s) inutile(s).

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.